A5/266

24 janvier 1933.

Monsieur le Dr. A. Bakke, Conseiller Commercial de la Légation de Norvège, 5, Avenue Bertrand, Genève.

Monsieur,

En possession de votre lettre du 23 janvier nous avons l'honneur de vous informer que d'après la lettre de voiture le transport Genève-Zurich de la caisse GM 10, contenant votre toile de Revold, a coûté frs.8,90, en plus fr.0,10 timbre fédéral et fr.0,10 frais de pesage, en tout frs.9,10; le camionnage gare Zurich/ Kunsthaus Zurich fr.0,60. La Galerie Moos a donc presque triplé les frais de transport en comptant frs.24.-, et établi une différence intéressante pour le prix de camionnage, entre Zurich et Genève.

Nous ne connaissons la distance de votre domicile à la Galerie Moos qui peut-être justifie le montant de frs.6.- pour frais de camionnage, et ne savons si et pour quelle somme le transport a été assuré par la Galerie Moos. Le taux pour les primes d'assurance varie entre 1/3 et 1/7‰.

Dès que Moos nous aura adressé la facture détaillée, nous allons l'examiner de notre part et communiquer nos réclamations à la Galerie Moos, si à ce moment-là elle contiendra encore des points à discuter.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

KUNSTHAUS ZUERICH
Le Directeur:

W. Wartmann